

**PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FÉVRIER 2025**  
**COMMUNE DE VINCEY**

La réunion a débuté le 20 février 2025 à 20h00 sous la présidence du Maire, Monsieur GAILLOT Thierry.

**Membres présents :**

Madame BERGER Annie  
Monsieur CLEMENT Simon  
Madame DORGET Virginie  
Madame DUPOIRIEUX Corinne  
Monsieur DUPONT Jean-Gilbert  
Monsieur DURUPT Bernard  
Madame FLEURENTIN Karine  
Monsieur GAILLOT Thierry  
Monsieur GAND Christophe  
Madame GAND Emilie  
Madame MARCHAL Nathalie  
Monsieur MARCHAL Philippe  
Monsieur MORIN Olivier  
Madame ROBERT Adeline  
Monsieur TALLOTTE Pierrick

**Membres absents représentés :**

Monsieur CARVALHO Rui Pouvoir donné à M GAILLOT Thierry  
Madame FRANCOIS Aurélie Pouvoir donné à M MORIN Olivier  
Madame MAIX Audrey Pouvoir donné à Mme BERGER Annie

**Membres absents :**

Monsieur LAFORGE Alain  
Madame MAIX Audrey

Secrétaire de séance : Madame Nathalie MARCHAL

Le quorum (plus de la moitié des 20 membres) étant atteint, la séance est ouverte.

**Ordre du jour :**

2025\_01 - 1. Création de deux emplois permanents au sein du service technique : régularisation de situations  
2025\_02 - 2. Subvention voyages scolaires : montant de la participation par enfant à compter de 2024  
2025\_03 - 3. Commémoration du 8 MAI 1945 : demande de subventions  
2025\_04 - 4. SMIC des Vosges : demande d'adhésions  
2025\_05 - 5. SMIC : renouvellement convention de prestations intégrées  
2025\_06 - 6. SMIC : rapport de gestion 2023  
2025\_07 - 7. CAE : modification des statuts  
2025\_08 - 8. SDEV : modification des statuts  
2025\_09 - 9. Financement ateliers théâtres de la Cie Les Joli(e)s Mômes  
- Questions diverses

**2025\_01 - 1. Création de deux emplois permanents au sein du service technique : régularisation de situations**

Le service Carrière du Centre de Gestion des Vosges a émis une remarque, quant à la création de deux emplois permanents au titre de l'article L332-8 3° du code général de la fonction publique "emploi permanent pour tous les emplois des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants", dont le motif n'est pas valable car la commune de Vincey compte plus de 1 000 habitants.

La commune de Vincey comptant plus de 1 000 habitants, ce motif n'était pas valable

Pour se mettre en conformité avec la réglementation, les membres du Conseil Municipal :

- décident d'ouvrir 2 postes permanents, à temps complet, sur les grades d'Adjoint Technique, Adjoint Technique principal de 2e classe,
- précisent que ces postes sont déjà pourvus.

**18 voix pour**

**2025\_02 - 2. Subvention voyages scolaires : montant de la participation par enfant à compter de 2024**

Concernant les modalités de prise en charge de la subvention annuelle allouée aux écoles, pour financer les sorties scolaires :

Les membres du conseil municipal :

- fixent à 25 €/élève et par année scolaire, le montant de la subvention destinée à participer aux sorties scolaires des écoles de la route et du centre,

Le montant réel de chaque subvention sera fonction du nombre d'élèves fréquentant les écoles au 1er jour de la rentrée scolaire,

Ces modalités sont mises en place à compter de 2024.

**18 voix pour**

**2025\_03 - 3. Commémoration du 8 MAI 1945 : demande de subventions**

Dans le cadre de la commémoration du 8 mai, Monsieur le Maire souhaite "marquer le coup" pour les 80 ans de la libération.

Des dépenses d'investissement et de fonctionnement étant à prévoir, les membres du conseil municipal autorisent Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention auprès de la Région Grand Est, au titre du "Soutien aux projets culturels commémoratifs événementiels relatifs à la mémoire des conflits - Commémoration du 8 mai 1945".

**18 voix pour**

**2025\_04 - 4. SMIC des Vosges : demande d'adhésions**

A la demande du *Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale dans le Département des Vosges*, les élus, se prononcent POUR l'adhésion des organismes suivants audit syndicat :

- Syndicat des Eaux du Haut du Mont – siège : Florémont
- Syndicat des eaux de Bel-Air – siège : Frain
- Groupement syndical forestier du Massif des Jumeaux

**18 voix pour**

**2025\_05 - 5. SMIC : renouvellement convention de prestations intégrées**

Afin de pouvoir continuer à bénéficier des outils de dématérialisation mis à disposition par la société SPL-XDEMAT, les membres du Conseil municipal :

- approuvent le renouvellement rétroactivement à compter de la date de fin de la précédente convention, pour 5 années, de la convention de prestations intégrées entre la Collectivité et la société SPL-XDEMAT,
- autorisent M. le Maire à signer la convention correspondante

**18 voix pour**

**2025\_06 - 6. SMIC : rapport de gestion 2023**

Le membres du Conseil municipal, approuvent le rapport de gestion 2023 du Conseil d'administration, de la société SPL-Xdemat.

**18 voix pour**

**2025\_07 - 7. CAE : modification des statuts**

Les membres du Conseil municipal APPROUVENT la modification des statuts de la Communauté d'Agglomération d'Epinal, lui permettant ainsi de devenir Autorité Organisatrice de la Petite Enfance en lieu et place de ses communes membres.

**18 voix pour**

**2025\_08 - 8. SDEV : modification des statuts**

Les membres du Conseil municipal APPROUVENT la modification des statuts du Syndicat Départemental d'Électricité des Vosges, lui permettant de devenir Autorité Organisatrice de Distribution d'Électricité en lieu et place de la commune de Martinvelle, suite à sa demande.

**18 voix pour**

## 2025\_09 - 9. Financement ateliers théâtres de la Cie Les Joli(e)s Mômes

La Communauté d'Agglomération d'Epinal, ne pouvant plus assurer le financement des ateliers de théâtre de la Cie Les Jolies Mômes, et compte-tenu du succès de ces ateliers dans le village, les élus décident, de prendre en charge le financement résiduel jusqu'à la fin de l'année scolaire, soit 1 000,00 €.

**18 voix pour**

### Questions diverses

Aucune

Les sujets étant épuisés, le Maire lève la séance à 21h50.

Madame Nathalie MARCHAL  
Secrétaire de séance

Monsieur GAILLOT Thierry,  
Maire

